



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Afghanistan

Question au Gouvernement n° 4276

Texte de la question

SITUATION EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul. Monsieur le président, notre démocratie repose notamment sur la vie des groupes parlementaires. La coutume est donc de ne pas siéger lors des journées parlementaires, qui demandent une organisation logistique en amont. Malheureusement, cela n'a pas été possible cette année, à cause du calendrier,...

M. Erwan Balanant. Eh oui, on est d'abord parlementaires !

M. Gérard Leseul. ...ce qui explique l'absence de mes collègues. *(MM. Stéphane Peu et André Chassaigne applaudissent.)*

Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, les images sont encore dans toutes les têtes, les rapatriements d'Afghanistan commencés il y a tout juste un mois ont dû se dérouler dans l'urgence et dans des conditions particulièrement douloureuses. La rapidité avec laquelle le gouvernement afghan est tombé a mis en lumière un retrait mal préparé.

Qu'en est-il depuis les dernières déclarations du Président de la République ? Les négociations évoquées ont-elles évolué ou avons-nous atteint un point de non-retour ? D'un point de vue diplomatique, nous nous interrogeons sur l'autonomie de la position française. Nous ne pouvons pas tout attendre des États-Unis, qui ont particulièrement mal préparé leur retrait et privilégié leurs ressortissants. L'objectif doit donc être d'assurer une continuité diplomatique sur place afin d'assister les populations en danger.

Cela m'amène aux droits des femmes. Si la manière de communiquer des talibans a évolué, il n'en est rien de leur idéologie mortifère. Ils continueront de défendre une vision rétrograde des femmes, en les privant de leurs droits. Des témoignages nous parviennent, qui montrent une réalité très dure, comme vous le savez. Les manifestations sont violemment réprimées ; de jeunes Afghanes sont contraintes de se marier ; bientôt elles ne pourront plus aller à l'école et n'auront plus le droit de travailler.

Le 16 août dernier, Emmanuel Macron déclarait que les femmes afghanes « ont le droit de vivre dans la liberté et la dignité ». Organiserons-nous une coordination à l'échelle européenne, permettant un accueil digne de ce nom de toutes celles et tous ceux qui ont travaillé avec nos pays, et une protection pour les jeunes Afghanes ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. Vous avez raison de souligner les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles les équipes françaises – c'est-à-dire les diplomates, policiers et militaires présents tant à l'aéroport de Kaboul qu'à Abou Dhabi et dans le centre de crise du Quai d'Orsay – ont œuvré jour et nuit pour que ces évacuations aient lieu, nous permettant d'évacuer 2 800 personnes en dix jours. Je tiens à leur rendre hommage (*Applaudissements sur tous les bancs*) et à saluer leur sang-froid et leur courage. Notre ambassadeur en Afghanistan sera d'ailleurs reçu sous peu à huis clos par la commission des affaires étrangères.

Si nous aurons l'occasion de reparler longuement du fond, rappelons que toute la communauté internationale – aussi bien le Conseil de sécurité des Nations unies, par sa résolution 2593, que les ministres des affaires étrangères européens, réunis vendredi et samedi dernier à Kranj à ce sujet, ou le G7 – s'accorde sur cinq exigences à l'égard du pouvoir de fait, du pouvoir de force, en place à Kaboul. Celui-ci doit, premièrement, permettre la libre circulation, sans entrave ; deuxièmement, renoncer à tout lien avec toute organisation terroriste ; troisièmement, faire en sorte que les droits fondamentaux, en particulier les droits des femmes et des filles, notamment en matière éducative, soient respectés ; quatrièmement, rendre l'aide humanitaire accessible ; cinquièmement, instaurer un gouvernement de transition.

La communauté internationale s'étant accordée sur ces cinq principes, il importe maintenant que le pouvoir de fait à Kaboul annonce des actes conformes à ses engagements. Actuellement, nous n'avons que des paroles, y compris celles de ce matin ; pour l'instant, elles ne valent rien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4276

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)